

# **CHILI - Signature d'un traité de libre-échange avec la Chine (par le Centre d'Etudes Interaméricaines, Université de Laval)**

lundi 4 septembre 2006, mis en ligne par [Dial](#)

*24 août 2006 - La présidente chilienne Michelle Bachelet a annoncé, ce mardi, que le Chili avait franchi une étape cruciale dans son processus d'ouverture économique et d'insertion dans le marché asiatique en concluant un accord de libre-échange avec la Chine. La conclusion de cet accord fait suite à la rencontre entre les présidents chinois et chilien dans le cadre du dernier sommet des dirigeants du Forum de coopération Asie Pacifique qui s'est tenu en novembre dernier.*

Rappelons que les transactions commerciales entre les deux nations ont atteint, selon la Banque Centrale du Chili, 7,14 milliards US en 2005, ce qui place la Chine au deuxième rang des partenaires commerciaux du Chili, juste derrière les États-Unis.

Selon les termes de l'accord, l'entrée en vigueur des mesures d'ouverture des marchés nationaux se fera au cours du mois d'octobre. L'accord prévoit l'abolition graduelle des droits de douane sur 92% des exportations chiliennes vers la Chine, ce qui permettra une augmentation importante des exportations de cuivre, de crevettes, de légumes et de fruits frais et en conserve, et de fromage. De leur côté, 50% des produits chinois destinés au marché chilien, particulièrement les produits électroniques, la machinerie et les automobiles, seront immédiatement touchés par les termes de l'accord entre les deux nations. Le traité prévoit que la diminution des tarifs douaniers sera échelonnée sur dix ans et exclut les textiles, le blé, la farine de blé et le sucre. L'accord conclu entre les deux nations contient également un mémorandum d'entente en matière de normes environnementales et du travail, ce qui favorisera les exportations des produits forestiers, agricoles, de la pêche et de l'élevage, ainsi qu'un chapitre concernant la résolution de conflits, la coopération bilatérale et les mesures sanitaires et phytosanitaires.

Par cet accord, le Chili devient le premier pays hors d'Asie à signer un traité de libre-échange avec la Chine. Selon la présidente Bachelet, l'entente reflète les bénéfices que peuvent apporter le multilatéralisme et le respect des règles commerciales à l'échelle mondiale et pourrait ainsi générer plus de 30 000 emplois au Chili. Pour sa part, le ministre chilien des Affaires étrangères, Alejandro Foxley, a souligné que, par le biais du traité de libre-échange avec la Chine, le Chili souhaite maintenant devenir une plaque tournante pour le commerce régional, d'où les producteurs latino-américains pourront exporter leurs produits vers le marché asiatique. Le ministre Foxley espère voir très prochainement un approfondissement des relations commerciales entre les deux nations en élargissant le traité aux secteurs des services et de l'investissement. Le Chili prévoit également aller de l'avant dans la création de liens commerciaux en Asie et conclure prochainement de nouveaux traités de libre-échange avec le Vietnam, l'Inde et le Japon.

---

## **Sources :**

- « Chile es puente entre Sudamérica y China con promulgacion TLC », *People Daily*, 22 août 2006
- David Cuen, « Chile amplia Horizontes comerciales », *BBC Mundo*, 22 août 2006

- « Chile consigue un acuerdo historico con China para colocar productos », InfoBae, 22 août 2006

- « Chile es el primer pais de la region en concretar el libre comercio con China », Rosario Net, 23 août 2006

---

<http://www.cei.ulaval.ca/fr/relations.themes.detail.php?b=1&id=XR44EDA749E8CE3>